

Recours aux sourciers pour la recherche d'eau souterraine ; qu'en pensent les hydrogéologues ? (Communiqué de Presse du CFH - 16/10/22)

Pourquoi la sécheresse que connaît la France cette année 2022 s'accompagne-t-elle d'une forte médiatisation des sourciers, lorsque la recherche d'eau souterraine est évoquée ? Il a semblé important au Comité Français d'Hydrogéologie d'apporter des éléments d'information.

De tout temps, l'homme a eu recours aux eaux souterraines en les utilisant là où elles émergent naturellement du sous-sol, les sources, ou en les captant en profondeur au moyen de puits. Par rapport aux eaux des rivières, les eaux souterraines présentent en effet deux avantages : celui de leur meilleure qualité, car elles sont filtrées par le sol et les roches, et celui de leur disponibilité, même en période de sécheresse. En effet, parce qu'elles s'écoulent lentement dans le sous-sol, elles y restent accessibles, même très longtemps après que les pluies ont cessé. Ainsi, en France, près des deux tiers de l'eau du robinet sont issus d'eaux souterraines.

Afin de déterminer comment trouver et capter ces eaux souterraines, depuis les travaux précurseurs, en France, de l'Abbé Paramelle et d'Henri. Darcy (milieu du 19^{ème} siècle), les universités forment, en France et dans le monde entier, des docteurs, ingénieurs et techniciens spécialistes des eaux souterraines, les « hydrogéologues ». Ces professionnels mettent leurs connaissances à disposition des différents utilisateurs d'eau souterraine (municipalités, agriculteurs, industriels, particuliers...) pour répondre à leurs besoins en eau. Ils assistent aussi les gestionnaires des ressources en eau et les services en charge de l'application de la réglementation, afin de garantir la gestion durable et la protection de la qualité des eaux souterraines.

Le signal du sourcier, pour sa part, a fait l'objet de nombreuses études et publications au fondement scientifique parfois discutable. Aussi des spécialistes de l'analyse des phénomènes paranormaux, la zététique, ont mené des expériences qui montrent que la plupart des sourciers sont de bonne foi. Ils ne détectent cependant pas l'eau souterraine. Leur réputation locale a été construite au fil du temps, en partie par leurs relations avec les particuliers et par leur connaissance intuitive du milieu. Faute de culture scientifique dans le domaine des eaux souterraines, les particuliers sont émerveillés lorsque de l'eau apparaît dans le puits dont le sourcier a indiqué le lieu d'implantation sur leur propriété. Néanmoins, ce qu'ils ne savent pas c'est que le débit d'eau que procure ce puits aurait pu être obtenu partout ailleurs sur leur terrain : d'une part parce que l'eau souterraine y est en général présente partout et, d'autre part, parce que les besoins en eau d'un particulier sont très faibles. Donc, la « petite » nappe d'eau souterraine présente sous leur propriété peut aisément satisfaire leurs besoins, ce qui ne serait pas le cas pour ceux d'une commune ou d'un agriculteur irrigant par exemple.

Si le recours aux sourciers peut se révéler peu onéreux, il ne faut pas oublier que la construction d'un puits/forage de captage des eaux souterraines est un investissement important, destiné à durer plusieurs dizaines d'années. Seul l'hydrogéologue pourra assurer qu'il fournira le débit requis à long terme. Par ailleurs, les eaux souterraines font partie du cycle de l'eau. Cette ressource n'est pas illimitée. Son usage, notamment en période de sécheresse, a nécessairement un impact sur les écosystèmes (sources, zones humides, rivières...) et sur les besoins d'autres usagers, pour l'eau potable notamment. L'hydrogéologue sait évaluer ces impacts et conseiller les utilisateurs d'eau souterraine pour respecter la réglementation en vigueur.

A propos du CFH (www.cfh-aih.fr)

Le Comité Français d'Hydrogéologie (CFH) est une association régie par la loi de 1901. Il a pour objet de favoriser les échanges de connaissance et d'expérience tant au sein de la communauté des spécialistes des eaux souterraines en France et dans le monde qu'avec la société. Il vise aussi à faire connaître la manière dont les ressources en eau souterraine peuvent être mises en valeur, gérées durablement et protégées. Le CFH, fort de plus de 400 membres, est le Comité National français de l'Association Internationale des Hydrogéologues (AIH), qui regroupe aujourd'hui près de 5000 adhérents dans 135 pays. Le CFH est membre du Partenariat Français pour l'Eau.

Contact : P. Lachassagne, président du CFH (contact@cfh-aih.fr) – 06 03 85 15 71